

Services Offerts

AGRÉGATS EN VRAC

MOYENNANT UN COÛT À LA TONNE

- Agrégats mixtes (béton, briques)
- Asphalte (ne doit pas être mélangé avec les agrégats mixtes)
- Terre, pelouse
- Composte
- Béton recyclé
- Pierre 0/ 3/4
- Pierre nette
- Poussière de pierre
- Asphalte recyclée
- Etc.

Nous offrons également le service de démolition de bâtiment

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR !

- ❖ Avant de vous présenter sur le site de l'écocentre, nous vous demandons de bien trier vos matières, en les regroupant par catégories tel que précisé à la section «matières acceptées». Cela a pour but de vous faire sauver du temps et rendre accessible plus rapidement l'accès au site pour la clientèle.
- **Résidents de St-Roch-des-Aulnaies** Vous devez vous présenter au bureau d'accueil **obligatoirement** avec une preuve de résidence (compte de taxes de l'année en cours, compte d'électricité, permis de construction ou de rénovation récent).
- **Le préposé de l'écocentre n'est pas tenu de trier et décharger vos matériaux. Cependant, il vous informera et vous guidera dans votre travail.**

**Cueillette à domicile possible
(418) 234-7228**



Grille Tarifaire

LES SACS DE VIDANGES, LA LAINE MINÉRALE, LES TISSUS OU TOUS LES AUTRES DÉCHETS NE DOIVENT PAS ÊTRE INCLUS DANS LES MATÉRIAUX CI-DESSOUS ÉNUMÉRÉS

Bois CRD

Construction **R**énovation **D**émolition

- Bois avec clous
- Bois de soutènement
- Bois non-peint
- Bois peint
- Bois traité
- Canexel
- Contreplaqué
- Déclin de masonite
- Mélamine
- Panneau d'aggloméré
- Plancher flottant
- Préfini
- Treillis

Les premiers 110 Kg. sont gratuits

L'exédent de 110 kg sera payable au tarif en cours

Matériaux de construction

- Bardeau d'asphalte
- Bain de porcelaine
- Céramique
- Contenant en verre
- Fenêtre (bois, PVC, alum.)
- Gypse
- Lavabo de porcelaine
- Miroir
- Plâtre
- Porte (bois, PVC, aluminium)
- Toilette
- Tuile acoustique
- Verre plat

Note : La gratuité annuelle se calcule du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

TUBULURES D'ÉRABLIÈRES – Frais applicable

- Tuyaux maître-ligne (main) en polyéthylène % à 2 pouces de couleur noir, bleu, vert
- Tubulures 5/16 avec chutes
- Raccords (union, réduit, bouchon, Té)

Important : Pour toutes les tubulures la broche et les colliers de serrage métalliques doivent être enlevés, mais peuvent être apportés avec celles-ci pour le recyclage du métal.

Heures d'ouverture

(418) 598-7773	Horaire d'été	Horaire d'hiver
Lundi	8 h à 16 h	Sur Appel
Mardi	8 h à 16 h	Sur Appel
Mercredi	8 h à 16 h	Sur Appel
Jeudi	8 h à 16 h	Sur Appel
Vendredi	8 h à 16 h	Sur Appel
Samedi	9 h à 12 h	Sur Appel
Dimanche	Fermé	Fermé

Horaire été: 1^{ère} semaine Avril au 30 Novembre
Horaire hiver: Sur appel du 1^{er} Décembre à la fin Mars

Numéros utiles

Ligne **ÉCOCENTRE** : 418 598-7773
Courriel : deavecaron@hotmail.com

Municipalité Saint-Roch-Des-Aulnaies
418 354-2892

ENCOMBRANTS REMBOURRÉS OU AUTRES RÉSIDUS NON-RECYCLABLES 30\$ /unité

Mobilier dont la structure ou une partie de celle-ci est rembourrée et recouverte de tissu, cuir ou autre (matelas, sofa, divan, foam de lit, ou tous les autres matériaux qui ne peuvent être placés dans votre bac vert.

Des frais de 30 \$ par article seront exigés pour tout client qui désire se départir de tels objets à l'Écocentre Eco-Vert-Dur

Note : Les frais peuvent être sujet à changement au cours de l'année



2023

St-Roch-des-Aulnaies



TRÈS IMPORTANT DE SE PRÉSENTER AU BUREAU D'ACCUEIL À L'ARRIVÉE



Mode de paiement accepté



Matières acceptées sans frais

PNEUS (sans jantes)

- Diamètre du pneu maximum : 42 pouces

BRANCHES ET FEUILLAGES

- Arbres de Noël dépourvus de décorations
- Branches
- Brindilles
- Bûches
- Feuillages de cèdres
- Feuilles morte
- Gazon
- Résidus de jardins



NOTE: Aucun autres rebus ne peut être mélangé aux feuilles et branches

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

- Ordinateurs, écrans, imprimantes, télécopieurs, télévisions, lecteurs DVD, chaînes stéréo, cellulaires, radios, magnétoscopes, routeurs, modems.

Il est **important** de toujours enlever le disque dur de votre ordinateur avant de l'apporter au recyclage de l'électronique et informatique et ce, afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles

L'écocentre n'est pas responsable du matériel déposé dans les conteneurs prévus à cette fin.

Note : Les petits appareils comme un grille-pain, bouilloire, cafetière, malaxeur sont des appareils **électriques**.

HALOCARBURES

(Appareil contenant du gaz réfrigérant)

- Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau

Métaux ferreux et non ferreux

- Cuisinières, laveuses, sècheuses, chauffe-eaux, BBQ, poêles, chaudrons, ustensiles, rebuts de métaux ou tous les autres objets contenant du métal

Matières acceptées sans frais

Résidus domestiques Dangereux RDD

Les RDD sont des produits que l'on retrouve dans la cuisine, la salle de bain, la salle de lavage, le garage ou la remise. Il ne faut pas les jeter dans le bac vert, ils doivent être apportés à l'écocentre afin d'en disposer de façon sécuritaire.

Les **RDD** sont souvent identifiés à l'aide des pictogrammes suivants



Tous les produits doivent être identifiés et laissés dans leurs contenants d'origine.

Les contenants vides doivent également être apportés car ils sont contaminants pour l'environnement. Voici quelques exemples de RDD:

- Bonbonnes en aérosol
- Essences (tous genres), filtres usagés
- Huiles usées
- Liquides refroidisseurs
- Peintures résidentielles
- Huile : Les contenants vides de 20L doivent être empilés en paquet de 8-10 et les couvercles apportés dans un sac de plastique

HUILE DE CUISSON

- À des fins résidentielles seulement et remis dans des contenants fermés hermétiquement

Piles

- Non rechargeables (alcalines, lithium, plomb)
- Rechargeables (lithium-ion, Ni-cd, Ni-mh)
Toutes les piles (AAA, AA, C, D, 9 V, piles bouton-montres, appareils auditifs, piles outils — caméras — ordinateurs) etc

CARTOUCHES D'ENCRE ET CELLULAIRES

- Tous les modèles de cellulaires sont acceptés
- Seules les cartouches originales et non-recyclées sont acceptées

GAZ PROPANE (Bouteille vide ou pleine)

- Bonbonnes de 1 à 30 livres acceptées

Matières acceptées sans frais

FLUORESCENTS (Lampe contenant du mercure)

- Tubes fluorescents de 2 à 8 pieds droit/linéaire
- Tubes fluorescents courbés/circulaires
- Lampes fluocompactes (LFC)
- Lampes UV et germicides
- Lampes à décharge haute intensité (DHI)
- Lampes UHP, à arc en mercure

Note : Les ampoules incandescentes, halogènes et DEL ne sont pas recyclables.

BATTERIES de véhicules (auto, moto, vtt)

- Batteries acide-plomb
- Batteries humides Ni-cd
- Généralement en plastique transparent, liquide visible

GAZ PROPANE (Bouteille vide ou pleine)

- Tous les modèles d'extincteurs sont acceptés

MATIÈRES RECYCLABLES ET DÉCHETS



Toutes les matières qui peuvent être placés dans les bacs verts et bleus ne sont pas acceptées, car elles font partie de la collecte sélective de VOTRE municipalité.



Toutefois, si vous désirez vous départir de telles matières des frais vous seront chargés, selon le volume et/ou le poids.

Résidus domestiques Dangereux RDD NON ACCEPTÉ

- Créosote, mercure, polis à métaux
- Nettoyant, dégraissateurs
- **Peinture commerciale et industrielle**
- Diluant à peinture, teinture, vernis et laques

HUILE DE CUISSON

- À des fins résidentielles seulement et remis dans des contenants fermés hermétiquement

Pneus surdimensionnés de 42 pouces et plus de diamètre NE SONT PAS ACCEPTÉS

Matières REFUSÉES



- Chlore, ammoniac, chlore pour la piscine, colle et adhésif
- Cendre et matières non consommées
- Pesticides et produits pour déboucher les tuyaux

Acide picrique et acide fluorhydrique	Ministère de l'Environnement	418 248-0984
Armes et munitions	Sûreté du Québec	418 598-3343
Bonbonnes de gaz comprimé de plus de 30 lb	Air liquide	418 598-3333
BPC, cyanure, déchets radioactifs	Ministère de l'Environnement	418 248-0984
Caoutchouc (tapis, chenille, boyaux, toile de piscine, etc.)	Déchets (bac vert) ou collecte des encombrants	
Carcasses d'animaux	Régie Anse-à-Gilles	418 247-3884
Déchets biomédicaux et pathologiques	Toutes les pharmacies	
Matières contaminées par le pétrole ou autres substances polluantes qui peuvent porter atteinte à la santé ou l'environnement	Ministère de l'Environnement	418 248-0984
Feux d'artifices et de Bengale (non utilisés)	Retourner au détaillant	
Feux d'artifices et de Bengale (utilisés et refroidis)	Déchets (bac vert)	